



PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE

ARRETE du 06.03.12

Direction
interrégionale
de la mer
Sud-Atlantique

*Division de l'action
économique
et de l'emploi
maritime*

*Bureau ressources
durables
et action économique*

Portant nomination du président et des vice-présidents du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins d'Aquitaine

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

- VU le code rural et de la pêche maritime ;
- VU le décret n° 2011-776 du 28 juin 2011 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Comité national des pêches maritimes et des élevages marins ainsi que des comités régionaux, départementaux et interdépartementaux des pêches maritimes et des élevages marins notamment son article 17;
- VU l'arrêté ministériel du 5 juillet 2011 fixant le jour du scrutin pour les élections générales aux conseils des comités départementaux, interdépartementaux et régionaux des pêches maritimes et des élevages marins ;
- VU l'arrêté ministériel du 5 juillet 2011 modifié fixant la liste des comités départementaux ou interdépartementaux, leur siège et leur ressort territorial ainsi que le nombre de membres de leur conseil ;
- VU l'arrêté ministériel du 7 septembre 2011 fixant le ressort territorial, le siège des comités régionaux des pêches maritimes et des élevages marins ainsi que le nombre des membres de leur conseil ;
- VU l'arrêté du préfet de la région Aquitaine du 2 mai 2011 donnant délégation de signature au directeur interrégional de la mer Sud-Atlantique;
- VU l'arrêté du préfet de la région Aquitaine du 21 février 2012 portant nomination des membres du conseil du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins d'Aquitaine ;
- VU le procès-verbal de la réunion du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins d'Aquitaine du 5 mars 2012,

SUR PROPOSITION du directeur interrégional de la mer Sud-Atlantique,

A R R E T E

ARTICLE PREMIER - Est nommé président du conseil du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins d'Aquitaine,
LAFARGUE PATRICK.

ARTICLE 2 - Sont nommés vice-présidents du conseil du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins d'Aquitaine,

- 1^{er} vice-président ; LABROUSSE JEAN-MICHEL,

- 2^{ème} vice-président ; LARZABAL SERGE.

ARTICLE 3 -Le directeur interrégional de la mer Sud-Atlantique est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures de la Gironde, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à Bordeaux, le 6 mars 2012

Pour le préfet de région Aquitaine et par délégation

Olivier LALLEMAND

Chef de la division de l'action économique
et de l'emploi maritime



Pour publication au recueil des actes administratifs :

Préfecture de la Gironde
Préfecture des Landes
Préfecture des Pyrénées-Atlantiques

Pour information :

SGAR Aquitaine
Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture
DIRM/MCPPML
DIRM/DSCM
Délégation Poitou-Charentes du Bureau ressources durables et action économique
Antenne DIRM de Bayonne
DREAL Aquitaine
DDTM de la Gironde
DDTM des Pyrénées-Atlantiques
Comité national des pêches maritimes et des élevages marins
Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins d'Aquitaine *pour information des CD(I)PMEM de son ressort*
Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Poitou-Charentes